

**Syndicat Mixte du
Pays du Chinonais**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 22

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 05 mars à 17h00

En Exercice : 22
Présents : 15
Votants : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle de réunion à la Communauté de communes Touraine Val de Vienne sous la présidence de **Monsieur Gilles MORTIER**

Date de convocation : 07/03/2025

PRESENTS :

Mme Aurélie ROCHER - Mme Florence BOULLIER – M. Gilles MORTIER
M. Denis FOUCHE – M. Denis MOUTARDIER – M. Claude BORDIER –
M. Vincent NAULET – M. Christian PIMBERT – M. Serge MOREAU – M.
Thierry BRUNET – M. Pascal BLANCHARD – M. Francis DESBOURDES
M. Etienne MARTEGOUTTE

OBJET :

**Participation spécifique
des Communautés de
Communes au
fonctionnement du
Syndicat Mixte du Pays du
Chinonais pour répondre à
l'obligation de réaliser un
bilan SCoT**

Absents excusés avec procuration :

M. Jean Luc DUPONT représenté par M. Denis MOUTARDIER
M. Didier GODOY représenté par M. Denis FOUCHE
M. Christophe BAUDRY représenté par M. Gilles MORTIER

Absents excusés :

Mme Nadège ARNAULT - Mme Isabelle RAIMOND PAVERO - Mme
Sophie LAGREE – M. Michel CHAMPIGNY

Absents :

M. Laurent RAINEAU – M. Franck CHARTIER

Monsieur Gilles MORTIER, Président du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais, propose une participation spécifique de 0,40€/habitant à chaque EPCI pour répondre à l'obligation de réaliser un bilan SCoT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- Approuve la participation à 0,40€ par habitant.

Pour extrait conforme,
Le Président

Le Président

Syndicat Mixte du Pays du Chinonais
5 Impasse des Dorées
37220 L'ILE BOUCHARD
Tél : 02 47 97 09 09
contact@pays-du-chinonais.fr
www.pays-du-chinonais.fr

Gilles MORTIER